



Edité le : 09/05/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

ROUTE DE PUY GUILLAUME
63300 DORAT

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-56646	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2505-19132-1	N° Prélèvement :	00216819
N° Analyse :	00217328		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CALVILLE	Code PSV :	0000001783
Localisation exacte :	MR DONJON CUISINE ROBINET MITIGEUR		
Dept et commune :	63 RIS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 46,0136060000	Y :	3,5015637000
UGE :	0334 - SIEA RIVE DROITE DE LA DORE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D12+
Nom de l'exploitant :	SIEA RIVE DROITE DE LA DORE ROUTE DE PUY GUILLAUME 63300 DORAT	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	RIS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 06/05/2025 à 10h47 Réception au laboratoire le 06/05/2025 à 19h12 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	001659

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 06/05/2025 à 19h15

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Couleur de l'eau 63D12+>	0	-	Analyse qualitative					
Température de l'eau 63D12+>	16.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain 63D12+>	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D12+>	306	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D12+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	63D12+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C	63D12+>	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D12+>	3	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes	63D12+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000				0	#
Escherichia coli	63D12+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000		0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D12+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0			#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	63D12+>	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	63D12+>	Néant	-	Méthode qualitative						
Saveur	63D12+>	Néant	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	63D12+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D12+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	63D12+>	0.17	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Cations										
Ammonium	63D12+>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#
Anions										
Nitrates	63D12+>	24	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50			#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

63D12+> ANALYSE (D12+ = D1+NO3) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2025)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

